

## **PUBLICATIONS DU 26 SEPTEMBRE 2019**

### **Elections fédérales du 20 octobre 2019**

Nous avons constaté que des carnets de vote pour l'élection du Conseil National distribués dans notre commune comportent des erreurs. Selon le communiqué de presse du Canton du Valais du 20 septembre 2019, l'électeur qui déchire un bulletin du carnet de vote ou qui constate que son carnet de vote comporte une erreur peut demander un nouveau carnet de vote à son administration communale (il s'agit en fait d'un échange : le carnet de vote incomplet doit être remis à l'administration).

L'administration communale